Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 022-200064699-20260522-DEL2026_065-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	25	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 22 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Beaussais-sur-Mer s'est réuni en Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur ORVEILLON Philippe, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 12/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12/05/2026.

Présents : Mme AMOURET Anne, Mme ARMANGE Cécile, M. BERTIN Yann, M. BONENFANT Mikaël, Mme BROUSTÉ Chrystelle, Mme CHASSEVENT Marie, Mme DE SALINS Catherine, Mme DURETZ Laurence, Mme FRÉTIGNÉ Claudine, M. JÉGARD Yann, Mme JOUANNEAU Estelle, M. LANGERON Christophe, M. MAREC Jean-Pierre, Mme MARIN Magali, Mme MERRIEN Violaine, Mme NEZOU Marie-Reine, M. ORVEILLON Philippe, Mme PARIS Pascaline, M. QUICLET Pierre, M. RAHARD Ludwig, M. RENOU Patrick, M. ROUSSEL Christian, Mme TIRÉ Maryse, Mme VOLTON Estelle, M. WAGLER Henrique

Excusés ayant donné procuration : Mme OLEK Anne-Sophie à M. QUICLET Pierre, M. VILLENEUVE Guillaume à Mme DE SALINS Catherine

Excusé : M. PARDO Gregory

Absent : M. HASLAY Jean-Michel

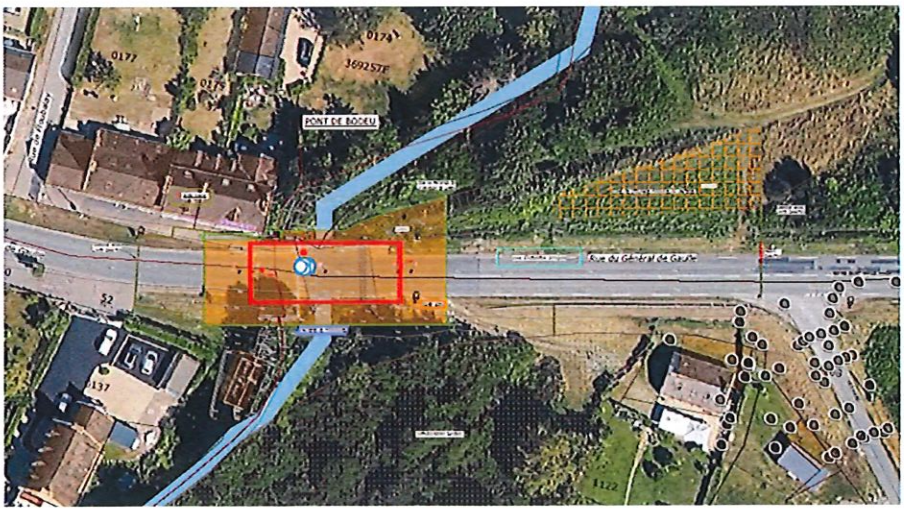
A été nommée secrétaire : Mme ARMANGE Cécile

2026-065 – Signature d'un prêt à usage au profit du département des Côtes-d'Armor pour l'installation du chantier du Pont de Bodeu

Rapporteur : Yann Bertin, adjoint aux travaux

Vu *le Code Civil, notamment les articles 1875 et suivants relatifs au prêt à usage,*
Vu *le Code général de la propriété publique*
Vu *le Code général des collectivités territoriales*
Vu *la demande formulée par le département des Côtes-d'Armor de disposer d'un espace de stockage pour créer sa « base vie » durant les travaux du Pont de Bodeu,*
Considérant *l'intérêt public que représente ces travaux*

Monsieur Yann Bertin, adjoint aux travaux, indique que le département des Côtes-d'Armor a sollicité la Ville pour disposer d'un espace de 260 m^2, afin d'y stocker du matériel le temps des travaux du Pont de Bodeu. Les terrains, aujourd'hui inoccupés par les services municipaux, sont cadastrés A 422 et AI 138 et jouxtent le pont de Bodeu.



Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 022-200064699-20260522-DEL2026_065-DE

La mise à disposition fera l'objet d'un prêt à usage (commodat) qui précisera notamment :
- Les conditions d'occupation,
- La durée fixée du 1er juillet 2026 au 2 août 2027
- Les responsabilités respectives de la Ville et du Département,

En conséquence et après délibéré, le conseil municipal à l'**unanimité**, décide de :

- **AUTORISER** la mise à disposition, à titre gratuit, des parcelles A 422 et AI 138 situés près du Pont de Bodeu, au profit du département des Côtes-d'Armor, dans le cadre d'un prêt à usage (commodat).
- **DIRE** que cette mise à disposition fera l'objet d'une convention précisant les modalités d'occupation, la durée et les responsabilités respectives des parties.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de prêt à usage et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En mairie, le 26/05/2026

Président de séance :
M. ORVEILLON Philippe, Maire



Secrétaire de séance :
Mme ARMANGE Cécile

